



## EASY Indexed 1 an



Prix variables gaz naturel pour les contrats conclus en Mars 2022  
Pour les particuliers en Région Wallonne  
Prix, 21% de tva comprise <sup>(9)</sup>

### Composition du prix de votre énergie <sup>(6)</sup>



- Energie fournie (ENGIE)
- Coûts de réseaux (Gestionnaire de réseau)
- Impôts, charges et tva (Gouvernement)

### Vos avantages

Vous profitez de la baisse des prix du marché

### Services gratuits

- Service client en ligne et hors ligne 5 étoiles
- Facture par la poste ou par e-mail
- Réductions chez nos partenaires

## Prix indexés de l'énergie - 1 an

Redevance fixe (€/an)

42,35



Prix par kWh <sup>(1)</sup> (€/cent/kWh)

14,312

## Coûts de réseaux (distribution et transport) <sup>(2)</sup>

Gestionnaire du réseau de distribution	Distribution						Transport (€/cent/kWh)
	Petite consommation <= 5 000 kWh/an		Moyenne consommation 5 001 – 150 000 kWh/an		Grande consommation >= 150 001 kWh/an		
	Terme fixe (€/an)	Terme proportionnel (€/cent/kWh)	Terme fixe (€/an)	Terme proportionnel (€/cent/kWh)	Terme fixe (€/an)	Terme proportionnel (€/cent/kWh)	
ORES (Brabant Wallon)	29,92	3,997	123,81	1,774	768,35	1,256	0,178
ORES (Hainaut Gaz)	29,03	4,559	118,23	2,286	730,72	1,762	0,178
ORES (Luxembourg)	25,86	3,283	98,53	1,491	597,53	1,099	0,178
ORES (Mouscron)	26,05	3,567	99,78	1,815	605,94	1,410	0,178
ORES (Namur)	30,25	4,292	125,79	1,951	781,83	1,405	0,178
TECTEO - RESA	32,83	3,588	115,86	1,928	913,88	1,669	0,178



## EASY Indexed 1 an



Prix variables gaz naturel pour les contrats conclus en Mars 2022  
Pour les particuliers en Région Wallonne  
Prix, 21% de tva comprise <sup>(9)</sup>

## Suppléments

### Suppléments (€cent/kWh)

Cotisation sur l'énergie	0,12073
Accise fédérale <sup>(8)</sup>	0,06534
Redevance raccordement <sup>(3)</sup>	0,00750

(1) Le prix ci-dessus a été calculé sur la base du paramètre trimestriel TTF103 (Heren) = 110,2970 €/MWh, d'application durant le 1er trimestre 2022.

Le coefficient multiplicateur du TTF103 (Heren) est dimensionné pour convertir le prix du TTF103 (Heren) en c€/kWh.

Le paramètre TTF103 (Heren) est calculé et publié par ENGIE (voir engie.be). Le paramètre TTF103 (Heren) évolue en fonction du prix du gaz sur le marché de gros aux Pays-Bas « ESGM » (TTF).

La définition du TTF103 (Heren) est la suivante : TTF103 (Heren) est la moyenne arithmétique des prix forwards journaliers du gaz naturel pour le trimestre de fourniture concerné sur les « European Spot Gas Markets » (« ESGM ») (tels que publiés par ICIS-Heren Energy Ltd., sous le titre « TTF Price Assessment ») pendant le mois précédant le trimestre de fourniture.

Les factures de consommation sont établies sur la base de la moyenne pondérée des prix de la période de consommation concernée.

La formule hors TVA d'application pour Mars 2022 est la suivante :

Prélèvement :  $0,7980 + 0,1000 \times \text{TTF103 (Heren)}$

(2) Les coûts de réseau sont approuvés par la CREG et par la CWaPE.

(3) Vous ne payez pas de TVA sur ces coûts.

(6) Le calcul a été effectué en février 2022 pour un contrat EASY Indexed sur la base d'une consommation privée de 16000 kWh/an en Wallonie. Prix 21% de tva comprise.

(7) Vous trouverez plus d'informations sur vos paiements sur [www.engie.be/fr/support/faq/facture/paiements/](http://www.engie.be/fr/support/faq/facture/paiements/).

(8) Droit d'accise spécial d'application à partir du 01/01/2022 remplaçant la cotisation fédérale. Il est calculé sur base annuelle suivant un tarif dégressif par tranche de consommation.

(9) La TVA peut être adaptée en fonction des modifications légales.

### Frais de rappel et de mise en demeure <sup>(3) (7)</sup>

Montants d'application en 2022

Frais de rappel (1er gratuit)	7,50 € (max)
Mise en demeure	15,00 € (max)